

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 11 mars 2025**

Date de la convocation : 4 mars 2025

transmise le : 4 mars 2025

Membres élus : 27

en fonction : 26

présents : 17

Sous la présidence de Monsieur Denis RIEDINGER, Maire,

Membres présents : Mesdames et Messieurs Caroline MAECHLING, Daniel MISCHLER, Grégory GANTER, Roland SCHURR, Nathalie GRATHWOHL, Mathieu TAESCH, Christiane WOLFHUGEL, Jacky WOLFF, Béatrice DEBRIE, Caroline OFFERLE Mélanie LALLEMAND, Arnaud OTTMANN, Laëtitia GRASSER , Mélanie GRATHWOHL, Sylvia ECKERT, Emmanuelle EBERHARDT.

Étaient absents excusés : Madame Nadia STOLL, Madame Florence NOBLET qui donne pouvoir à Monsieur Daniel MISCHLER, Monsieur Olivier RIEDINGER qui donne pouvoir à Madame Nathalie GRATHWOHL, Madame Christiane SAEMANN qui donne pouvoir à Madame Caroline OFFERLE, Monsieur Emmanuel DOLLINGER qui donne pouvoir à Monsieur Jacky WOLFF, Monsieur Laurent WAEFFLER, Monsieur Alexandre WINTER, Monsieur Thierry RIEDINGER, Monsieur Mathieu HIRSCH qui donne pouvoir à Monsieur Gregory GANTER.

Étaient absents non-excusés :

Secrétaire de séance : Monsieur Arnaud OTTMANN

**2025-019 Ouverture de séance**

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande aux membres du Conseil Municipal s'ils ont des observations à formuler sur le procès-verbal de la séance du 25 février qui a été transmis en son temps.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire poursuit en demandant aux membres du Conseil Municipal s'ils ont des observations à formuler sur l'ordre du jour qui leur a été transmis le 4 mars 2025.

Aucune objection n'étant formulée, l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

Monsieur Arnaud OTTMANN est nommé secrétaire de séance

Pour extrait conforme à Hoerdtd, le 20.03.2025

Publié le 20.03.2025

Transmis à la Préfecture le 20.03.2025

Certifié exécutoire

  
Le secrétaire de séance  
Arnaud OTTMANN

Le Maire

Denis RIEDINGER

Accusé de réception en préfecture  
067-216702050-20250311-2025-019-DE  
Date de télétransmission : 20/03/2025  
Date de réception préfecture : 20/03/2025

